

*Pour la qualité des soins, observez nos conseils de prévention, d'hygiène ainsi que nos prescriptions*

*Un devis écrit vous est remis chaque fois que le soin prévu le nécessite*

## La relation patient/praticien au Cabinet dentaire

**Garantir à chaque patient des soins de qualité, effectués dans le cadre d'une relation de confiance et de respect mutuel, est le fondement de notre activité.**

### Choisir librement son praticien

C'est vous qui choisissez le praticien que vous jugez le plus à même de vous soigner. Vos critères de sélection, géographiques, budgétaires, pratiques ou autres vous sont personnels.

### Informations et secret médical

Des informations médicales vous concernant nous sont nécessaires pour poser un diagnostic, vous proposer le traitement adéquat, éviter des complications lors des soins.

Nous sommes tenus, ainsi que le personnel du cabinet, au secret médical sur ces informations.

### Bénéficier d'une prestation de qualité

En tant que patient vous avez droit au traitement le plus approprié à votre situation, à l'assurance d'une sécurité sanitaire (hygiène et asepsie au cabinet) et à la continuité de vos soins.

Pour certains actes, nous pourrions vous orienter vers un confrère, si nous estimons qu'il sera mieux à même que nous de vous prodiguer le traitement envisagé. Nous restons toutefois votre praticien référent.

La règle de votre libre choix s'appliquera là aussi.

### Votre dossier

Les informations indispensables sont rassemblées dans votre dossier médical :

- État de santé général et bucco-dentaire
- Examens pratiqués (radios...)
- Traitements envisagés. Conséquences, risques éventuels
- Durée et coût de soins
- Matériaux utilisés, traçabilité des prothèses

Vous avez accès à votre dossier pour :

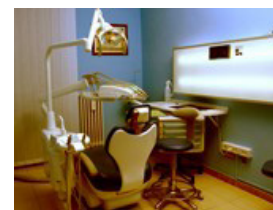
- Nous questionner
- Disposer d'une copie
- Le transmettre à un autre praticien

### Le consentement éclairé

Aucun acte ou traitement ne peut être pratiqué sans votre accord.

À la suite des informations qui vous sont données sur la durée du traitement, les résultats prévus et les limites, le praticien requiert votre consentement.

Vous êtes libre d'en discuter avec nous, de refuser un soin ou un programme de traitement.



### Nos conseils

- Respecter le planning et l'horaire des rendez-vous, nous prévenir en cas de retard ou d'annulation.
- Nous donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement de vos soins.
- Exprimer vos attentes, vos appréhensions (douleur...), vos insatisfactions éventuelles.